

## ESPRIT D'ENTREPRISE

# Fribourg dans la moyenne

*Esprit d'entreprise, es-tu là? Thierry Volery, professeur d'économie à l'Université de Saint-Gall depuis 2002, a mené dans 35 pays du monde une étude pour le quantifier. Résultat: la Suisse est dans le peloton de tête, alors que Fribourg, compris dans l'Espace Mittelland, se trouve dans la moyenne helvétique.*

■ Le Gruérien Thierry Volery est directeur de l'Institut suisse pour les PME et l'entrepreneuriat de la Haute Ecole saint-galloise. A 40 ans, le Riazois a publié au printemps avec un de ses collègues une étude sur la création d'entreprises dans le monde, se basant sur un questionnaire envoyé à 5500 personnes représentatives et une série d'entretiens auprès d'experts. Il a donné hier soir à Fribourg une conférence sur l'esprit d'entreprise.

– **Votre étude montre que les Suisses n'ont pas peur de créer des entreprises. Où se trouve la Suisse?**

La Suisse figure dans le peloton de tête des pays européens pour la création d'entreprises. D'autres, comme la Grande-Bretagne, la Norvège et l'Islande, précèdent notre pays. Si l'on considère l'ensemble des Etats ayant participé à l'enquête, les personnes les plus entrepreneurs vivent principalement dans les pays en développement, aux Etats-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

– **En Suisse, quelle est la part de gens qui créent des sociétés?**

En moyenne, 6% de la population active suisse est impliquée dans des entreprises en gestation, ou sont propriétaires et dirigeants de jeunes entreprises. C'est un chiffre réjouissant.

– **De quels types sont ces jeunes pousses?**

Il y a de tout! Notre étude ne fait pas de distinction, même s'il y a une tendance qui est assez forte vers la tertiarisation de l'économie en Suisse. Cela concerne les services, en allant de l'informatique à la biotechnologie. On retrouve aussi les services de proximité (coiffeur, restaurant, commerce).

– **Est-ce que ces sociétés sont créées par des jeunes?**

En Suisse, l'âge moyen des entrepreneurs est de 39 ans. En général, ce ne sont pas des personnes qui ont plus de 50 ans, mais il ne faut pas faire de stéréotype.



Thierry Volery: «Il n'y a pas d'âge idéal pour monter une entreprise»

Avec les personnes plus âgées, il faut compter avec les coûts d'opportunité. C'est-à-dire qu'il faut réorienter sa carrière, avec des risques financiers, de santé et sociaux. Les plus jeunes – entre 25 et 35 ans – ont de bonnes chances de se lancer, sans souffrir des répercussions négatives (surcharge de travail, abandonner un emploi encore faiblement rémunéré, renoncer à passer plus de temps avec ses proches). Mais il n'y a pas d'âge idéal pour monter une entreprise.

– **Votre étude montre qu'il y a des différences régionales...**

Pour la première fois, nous avons découpé la Suisse en sept grandes régions. Trois régions (la Suisse centrale, le canton de Zurich et la Suisse orientale) sont spécialement dynamiques. Par contre, le Tessin est nettement à la traîne pour l'entrepreneuriat. L'environnement social est très important. Dans les régions les plus dynamiques, les gens perçoivent plus d'occasions de création. Il y a aussi une plus grande confiance du chef d'entreprise, qui croit en ses capacités de gérer. Les créateurs ont aussi moins peur de l'échec. Il y a une corrélation négative avec le taux de chômage: moins il y a de chômage dans une région, plus il y a de création d'entreprises. Il y a un effet d'entraînement. C'est une sorte de cercle vicieux: les

régions touchées par le chômage ne connaissent pas autant de nouvelles entreprises. En Suisse, on a un entrepreneuriat qui est lié plutôt à l'opportunité qu'à la nécessité de créer son propre emploi. Les gens au chômage ne vont pas nécessairement devenir créateurs de sociétés. Le système social fait que ces personnes vont se réorienter, trouver un autre emploi ou rester au chômage et pas forcément se mettre à leur compte.

– **Quelle est la place du canton de Fribourg?**

Dans notre étude, Fribourg se trouve dans l'Espace Mittelland, avec notamment les cantons de Berne, Soleure et Neuchâtel. En fait, le Mittelland se trouve exactement au milieu du classement suisse. Il y a encore des disparités régionales. Si on prend Fribourg, le taux d'activité entrepreneuriale est légèrement inférieur à la moyenne suisse. Par contre, la proportion des indépendants et des entrepreneurs établis depuis plus de trois ans et demi est tout à fait dans la moyenne suisse. A Fribourg, la création de société dans le secteur primaire (agriculture et sylviculture) est au-dessus de la moyenne du pays. Idem pour les arts et métiers, ainsi que le secteur de la construction: le taux dans le secteur secondaire est supérieur à la moyenne suisse. Fribourg est moins orienté vers les services qui connaissent un plus grand succès d'abord dans les grandes agglomérations suisses.

– **Quelles sont les sociétés fribourgeoises exemplaires dans l'innovation?**

A Givisiez, il y a la superbe entreprise Contrinex, spécialisée dans les capteurs à haute performance. Son directeur a d'ailleurs été élu entrepreneur de l'année 2005. Parmi les établies, il y a Vibrometer, à Villars-sur-Glâne, spécialisée dans l'aéronautique. Le Sud fribourgeois et plus spécialement Bulle a développé la niche de la construction métallique, avec au moins une demi-douzaine de sociétés, actives au-delà des frontières cantonales. Pour la solidité du tissu économique régionale, c'est bien d'avoir un mélange d'entreprises nouvelles et de sociétés établies depuis longtemps.

Propos recueillis par **Christophe Schaller**

## GRAND CONSEIL

# Une session à muselière

*Chiens, santé mentale, revenu déterminant unique: des dossiers de premier plan attendent les députés réunis en session à partir d'aujourd'hui.*

■ Lorsqu'il lançait en consultation son projet de loi sur les chiens, en novembre 2005, soit juste avant le drame d'Oberglatt (ZH), Fribourg était en avance. Et c'est demain, jour de l'ouverture de la session d'octobre, que le Grand Conseil aborde enfin ce sujet. Le projet, qui durcit les conditions de détention pour protéger au mieux la population, prévoit notamment d'interdire les pitbulls et autres chiens dangereux. Il s'inspire des recommandations fédérales et des textes adoptés ailleurs en Suisse.

Autre gros morceau, la loi sur l'organisation des soins en santé mentale (*notre édition du 13 juin*). Cette réorganisation passe par l'ouverture de cliniques de jour et la mise en réseau des services ambulatoires et de l'Hôpital de Marsens. De rang légal également, quelques adaptations judiciaires touchent en particulier à l'adaptation au nouveau Code pénal suisse et à la création du Conseil de la magistrature.

Le plénum est appelé d'autre part à boucler la loi sur l'agriculture, après son examen en première lecture en septembre.

Divers décrets attendent aussi de connaître leur sort, comme la prolongation de Fri-Tic (nouvelles technologies à l'école) et l'endiguement du torrent de la Tâna, à Grandvillard (660 000 fr.). Pour l'agrandissement et la modernisation de l'Hôpital cantonal (Bertigny III), un crédit de 23,4 mio est réclamé, dont 5 mio à verser par les communes sarinoises. D'autres décrets sont au menu: l'adhésion au concordat latin sur la détention pénale des adultes ainsi qu'à l'accord-cadre pour la collaboration intercantonale assortie d'une compensation des charges.

Evaluation de la HEP, lutte contre l'érosion, contournement de Chiètres, valorisation de la production d'électricité... Des postulats figurent en outre à l'ordre du jour. Et parmi les motions, l'une d'elle suggère de modifier le calcul de l'impôt. Les élus prendront enfin acte du rapport sur le Revenu déterminant unique pour les prestations sociales (*La Gruyère* du 23 septembre). S'ils donnent leur accord s'ouvrira un vaste chantier prévu jusqu'en 2012. **SJ**

Ordre du jour et écoute en direct sur internet: [admin.fr.ch/gc](http://admin.fr.ch/gc)

## VOL D'ARMES À MARLY

# Culasses pas au bon endroit

*Les culasses n'étaient pas séparées des fusils d'assaut volés en septembre à Marly. Les officiers ont-ils commis une erreur? L'enquête le dira.*

■ Les culasses des fusils d'assaut volés il y a deux semaines à Marly n'étaient pas séparées de l'arme, a reconnu hier le conseiller fédéral Samuel Schmid devant le Conseil national. L'enquête en cours doit dire si les responsables ont commis une faute. La réglementation militaire stipule depuis 1987 que les culasses doivent être séparées du fusil d'assaut, si les armes ne font pas l'objet d'une surveillance permanente. Ce n'est en revanche pas

le cas si elles sont entreposées dans un bâtiment massif pouvant être verrouillé. C'est à l'officier de piquet de procéder à des contrôles, a souligné le ministre de la défense à l'heure des questions.

Reste à savoir si une faute a été commise le week-end des 16 et 17 septembre dans le cantonnement de Marly, où des armes en nombre, de la munition et du matériel ont été dérobés (*La Gruyère* des 19, 21, 23 et 28 septembre). Il faudra savoir si le bâtiment pouvait être verrouillé. «Je ne sais pas si dans ce cas précis il fallait séparer armes et culasses», a répondu Samuel Schmid. Pour mémoire, les voleurs ont dû forcer trois portes. La fermeture du bâtiment demeure bien le point central de l'enquête. **ATS-GRU**

## FROMAGE ET AFFINAGE

# Von Mühlennen et Cremo s'allient

■ L'important fabricant Cremo SA, à Villars-sur-Glâne, et l'affineur de renom von Mühlennen AG, à Guin, ont conclu une alliance stratégique. Comme ils l'ont communiqué hier, le premier entre dans la société von Mühlennen, entreprise familiale fondée en 1861, et prend place au conseil d'administration. «Aucun changement n'est prévu dans la conduite opérationnelle proprement dite», souligne le communiqué de presse.

Renforcée par cette coopération gage de synergies, leur complémentarité réside dans le fait que von Mühlennen est avant tout actif sur les marchés de l'exportation alors que Cremo commercialise ses fromages et produits laitiers d'abord en Suisse. L'affineur, en plus des gommages en provenance d'une cinquantaine de fromageries de diverses régions de Suisse, s'occupe dès à présent de fromages au lait cru produits par Cremo. Il bénéficiera à l'avenir du potentiel élevé de production de son partenaire. **GRU**

## EN BREF

### Atelier cambriolé

Deux mineurs de 16 et 17 ans, interpellés par la suite à la rue de Lausanne, ont cambriolé un atelier à la rue Jean-Grimoux, dimanche en soirée à Fribourg. Ils ont fracturé une porte et fouillé l'intérieur. «Ils étaient porteurs d'un sac en plastique contenant divers objets provenant de leur méfait», précise la police. Domiciliés à Fribourg où ils ont commis d'autres infractions, ils ont été mis en garde à vue. Le plus jeune a été placé en détention préventive et l'autre relaxé.

### Conférence sur François-Pierre Koenig

«Koenig: une vie pleine d'aventures.» C'est le titre de la conférence donnée par Verena Villiger et Jean Steinauer à la demande de la Société d'histoire du canton. L'occasion de découvrir le personnage central de l'expo à voir au Musée d'art et d'histoire (*notre édition de samedi*). Ce jeudi, à 18 h 30, au dit Musée, à Fribourg.

### Morat: 67 km/h en trop!

Samedi à 7 h 30, le radar de la police a enregistré un automobiliste à 187 km/h au lieu de 120 km/h sur l'A1, entre Morat et Chiètres.

# Regard sur le boom de Bulle

■ Ancien résident gruérien, Thierry Volery constate *de visu* chaque fois qu'il visite ses parents à Riaz le décollage économique de Bulle et de son agglomération. Pas facile de garder son identité...

– **Comment percevez-vous le développement de Bulle et de sa région?**

C'est impressionnant de voir ce boom économique et il est réjouissant de voir des gens s'installer dans la région. J'ai rencontré ces derniers temps deux étrangers – un Indien et un Néo-Zélandais qui ont épousé des Suissesses – qui vont s'installer près de Bulle, en vue de créer leur propre entreprise. L'un d'eux s'occupe des clients français et scandinaves d'une société maritime chilienne! Mais il

y a le côté problématique à ce développement avec toute la question de l'aménagement du territoire, déplorent certaines de mes connaissances gruériennes. La réalisation de nombreux immeubles a aussi des conséquences sociales.

– **Dans ces conditions, ce n'est pas facile de garder une qualité de vie...**

Avec un développement rapide, il y a les problèmes d'aménagement territorial, de qualité de vie et de changement de la structure sociale dans une région riche en traditions. Comment marier ce développement, tout en gardant son identité? Ce n'est pas évident. Mais il est important de garder ces facteurs à l'esprit, afin que la Gruyère ne perde pas son âme. **CS**